

Jules PACHOD, PLANTATION DE LAI-KHÊ

Liste des électeurs de la chambre d'agriculture de Cochinchine
(*Bulletin de la chambre d'agriculture de Cochinchine*, 1911, pp. 786-803)

	Nom	Prénoms	Profession	Lieu de naissance	Date de naissance	Lieu d'exploitation
215	Pachod	Jules	Commerçant à Saïgon	Lyon (Rhône).	13 décembre 1873.	Thudaumot.

THUDAUMOT

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911, p. 812)

Concessions agricoles en exploitation

MM. Poinat, Salomon, Haffner, Caffort, Pachod, Cazeau, Cibot.

Routes

(*Annales des planteurs de caoutchouc d'Indochine*, janvier 1913, p. 11-12)

M. LE PRÉSIDENT. — Il a été décidé, dans notre dernière séance, d'écrire au gouverneur au sujet de la route de Saïgon-Kratié.

MM. Cibot, Jacque et Pachod ont signé une lettre que j'ai adressée au gouverneur

Il ne me semble donc plus nécessaire, de l'avis même de M. Legrand, d'examiner des points visés par lui dans la susdite lettre, afin d'obtenir, le plus rapidement possible, l'autorisation que M. le gouverneur de l'Indochine a bien voulu demander à M. le gouverneur des Indes Néerlandaises.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Cibot.

EN COCHINCHINE

Les progrès de la colonisation
par Henri COSNIER, député de l'Indre
(*Les Annales coloniales*, 14 mai 1914)

HÉVÉAS

La concession Pachod a une superficie de 50 hectares complantés

(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*,
organe de l'Association des planteurs de caoutchouc de l'Indochine,

n° 45, décembre 1914)

[81] Plantation de Ong-Yem

Voie d'accès : route de Saïgon à Kratié au 68^e kilomètre.

Propriétaire : M. J. Pachod.

Superficie totale: 60 hectares.

Nature du terrain : terres jaunes.

Superficie plantée : en 1911, 40 h. ; en 1912, 5 h. ; en tout 14.000 arbres.

Méthodes de cultures : labours réguliers.

Matériel de labour : 2 charrues.

Cheptel : 7 buffles.

Annuaire général de l'Indochine française, 1915, p. 169 :

Plantations

Pachod à Lai-Khê.

PLANTATION DE LAI-KHÊ

(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, n° 50, 1^{er} trim. 1916, p. 115)

Voie d'accès : route de Kratié.

Distance de Saïgon : 70 km.

Propriétaire : M. J. Pachod.

Superficie : 80 hectares dont 50 hectares plantés.

Nombre d'hévéas plantés :

1910	10.000
1911	5.000
1915	500
Au 1 ^{er} jan. 1916	15.500

Nature du terrain : terres grises.

Moyenne des grossissements par arbre en 1915 : 10 cm.

Moyenne des remplacements en 1915 : 2 %.

Méthode de culture : dessouchage entièrement pratiqué ; 3 labours croisés et hersage chaque année.

Autres cultures : manioc : 4 hectares ; rizières : 15 hectares ; essais de caféiers.

Main-d'œuvre : 25 coolies annamites de Cochinchine en moyenne.

Installations : 5 habitations de coolies, 2 bouveries, 1 porcherie.

Cheptel : 5 paires de buffles, 10 paires de bœufs.

Au sujet de coolies déserteurs

(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 3^e trim. 1917, p. 220-221)

M. LE PRÉSIDENT. — Par lettre du 30 juin M. Bertaud, représentant à Saïgon de la Maison Pachod frères, a attiré mon attention sur le cas de deux coolies supposés déserteurs qui s'étaient rendus sur sa plantation.

Saïgon, le 30 juin 1917.

Monsieur le président du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine, Saïgon.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir aviser les membres de notre Syndicat que les deux coolies dont les noms suivent se sont rendus sur notre plantation.

Le nommé Cuong, âgé de 26 ans, du village de Cam-my, canton Moïs, province de Biênhoà, carte impôt 1917 : n° 121. Est porteur d'un carnet de compte d'où il ressort que ce coolie redoit la somme de 14 \$.

Aucun nom de plantation ne figure sur le carnet et il ne m'a pas été possible de faire dire le nom de la plantation par le coolie.

Le nommé Tran-van-An, porteur d'une carte [Société agricole de Thanh-tuy-ha](#) de l'année 1917, n° de l'engagement 11.

Tran-van-An dit que son engagement finit en novembre prochain, mais qu'il a été autorisé à s'en aller.

Si les coolies ci-dessus désignés sont des déserteurs, les plantations intéressées n'ont qu'à faire le nécessaire pour les faire arrêter, sur notre plantation, où ils sont à la disposition de qui les réclamera.

Veillez agréer, Monsieur le Président, etc...

Par procuration Pachod frères et Co
Signé : BERTAUD.

Dans l'intérêt général, j'ai adressé une circulaire à tous les membres du Syndicat en ce qui concerne le nommé Cuong et j'ai avisé le directeur de la Société agricole de Thanh-tuy-ha pour Tran-van-An.

Voici la réponse que j'ai reçue de M. Bonniel :

Tan-tuong, le 5 juillet 1917.

Monsieur le président du Syndicat des planteurs, Saïgon

Cher Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 3 courant nous avisant de la présence d'un de nos engagés sur la plantation de MM. Pachod frères.

Nous vous en remercions et vous prions de bien vouloir transmettre à monsieur Bertaud, directeur de cette plantation, tous nos remerciements pour le très obligeant avis qu'il a eu la complaisance de nous faire tenir.

Nous avons signalé cet homme, qui est non seulement un déserteur mais un filou, à M. l'administrateur de Biênhoà en lui demandant de le faire arrêter.

Veillez agréer, Monsieur, etc.

L'Administrateur délégué,
Signé : A. BONNIEL.

Adhésions
Membres titulaires

(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, avril 1918, p. 82)

Pachod.

RACHAT PAR ALEXANDRE BRIZON ET MAURICE BARBIER

PLANTATION DE LAI-KHÊ (ancienne plantation J. Pachod)
(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, au 1^{er} septembre 1923)

La plantation appartient à MM. Brizon et Barbier.
Situation : province de Thudâumôt, village de Lai-khê
Voies d'accès : route de Kratié.
Distance de Saïgon : 60 km.
Superficie totale : 230 hectares.
Superficie complantée : 90 hectares.
Nombre d'arbres à l'hectare : 240.
Nombre total des arbres : environ 20.000
Nature du terrain : terres grises.
Immeubles existants sur la propriété : maison de maître, usine, fumoir, séchoir, etc. et
maisons de coolies.

PLANTATION DE LAI-KHÊ
(*Annuaire du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926)
(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1926)

Sur le village de Lai-khê, province de Thudâumôt.
Voie d'accès : route de Kratié.
Distance de Saïgon : 60 kilomètres.
Propriétaires : MM. Brizon et Barbier.
Nature du terrain : terres grises.
Superficie globale : 230 hectares.
Superficie plantée en hévéas : 90 hectares.
Nombre d'hévéas plantés : 20.000.
Nombre d'arbres par hectare : 240.
Immeubles et installations : 1 maison de maître, usine, fumoir, séchoir, etc. et
maisons de coolies.



Planche 128. — Coin du parc et maisons d'habitation



Planche 129. — Coin du parc et bâtiment d'exploitation. Camion.



Planche 131. — Un lot de jeunes hévéas et bâtiments de la plantation.

Études de MM^{es} Fleury MASSÉ et Raoul CAZEAU,
avocats-défenseurs à Saïgon, 138, rue Mac-Mahon et 168, rue Pellerin

Vente volontaire sur conversion de licitation
(*La Dépêche d'Indochine*, 11 juillet 1931)

Au plus offrant et dernier enchérisseur
En l'audience des criées du Tribunal de 1^{re} instance de Saïgon, séant au Palais de
Justice de ladite ville, rue Mac-Mahon

Le jeudi 30 juillet 1931
à huit heures du matin

— 00 —

En deux lots, de
Deux Plantations

Ci-après désignées, appartenant conjointement et indivisément à MM. A. BRIZON,
planteur, et M. BARBIER, clerc de notaire, demeurant tous deux à Saïgon, savoir :

1^{er} lot : Une plantation d'hévéas au village de Lai Khé, canton de Binh-Hung
(Thudaumot), connue sous le nom de « PLANTATION PACHOD », sur la route coloniale
n° 13, de Saïgon à Loc-Ninh, au kilomètre 60, à proximité du champ d'essai de Ong-
Yêm, d'une contenance de 86 ha. 25 a.00 c., comptée d'environ 18.000 arbres,
dont 11.000 de plus de 15 ans, et sur laquelle sont édifiées diverses constructions,
notamment une belle maison d'habitation avec dépendances et le mobilier la

garnissant, ainsi qu'une usine pour traiter le caoutchouc, avec les machines, le matériel d'exploitation, le bétail, etc.

Mise à prix : 20.000 \$ 00

2^e et dernier lot : Une autre plantation d'hévéas sise au village de Lai-Uyèn, même canton de Binh-Hung (Thudaumot) sur la même route coloniale n° 13 de Saïgon à Loc-Ninh, distante de la i-première plantation de 3 kilomètres, d'une contenance de 100 h. 00 a 00 c, et complantée d'environ 24.000 arbres, dont 6.000 de plus de 6 ans.

Mise à prix : 10.000 \$ 00

Avec faculté, après les adjudications séparées des deux lots ci-dessus, de réunion et de remise en vente en un seul lot, sur une mise à prix égale au total des prix des dites adjudications.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser :

Soit à l'étude de M^e Fleury MASSE, avocat-défenseur, 138, rue Mac-Mahon, ou celle de M^e Raoul Cazeau, avocat-défenseur, 168, rue Pellerin, à Saïgon,

Soit au greffe du tribunal de Saïgon, où se trouve déposé le cahier des charges relatif à la présente vente.

Les avocats-défenseurs poursuivants,
Signé : Fleury MASSE et CAZEAU.

Études de M^e Léon Lambert, avocat à la cour d'appel de Saïgon 26, rue La-Gandière
et de M^e F.Giacobbi, avocat à la même cour, 13, rue Taberd

Vente sur licitation.

Au palais de justice de Saïgon, le jeudi 22 novembre 1934 à huit heures du matin.
(*L'Écho annamite*, 3 novembre 1934)

De deux plantations d'hévéas, sises à Thudâumôt, la première au village de Lai-Khê, canton de Binh-Hung, et la seconde au village de Lai-Uyên, même canton.

1^o) Une plantation d'hévéas sise au village de Lai-khê (Thudâumôt) connue anciennement sous le nom de « Plantation Pachod » d'une contenance de 86 ha 25 a, complantée d'environ 18.000 arbres dont environ 14.000 de plus de 15 ans,

Maison d'habitation — Usine — Matériel divers.

2^o) Une plantation d'hévéas sise au village de Lai-Uyên (Thudâumôt) d'une contenance de 100. ha complantée d'environ 24.000 arbres dont environ 6.000 de plus de 6 ans.

Cluses et conditions de la vente

La présente vente est faite aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par M^e Léon Lambert, avocat poursuivant soussigné, et déposé au greffe du Tribunal de 1^{re} instance de Saïgon.

Mises à prix

Outre les clauses et conditions contenues dans le susdit cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-après fixées par le jugement précité du 23 août 1934, savoir :

Premier lot : cinq mille piastres, ci. 5.000 p.

Deuxième et dernier lot : trois mille piastres ci. 3.000 p.

Total des mises à prix : 8.000 p.

Fait et rédigé à Saïgon, le 3 octobre 1934, par l'avocat poursuivant soussigné.
Signé : Léon Lambert.

.....
